

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

- Duonet Carte Reçu le
 Adulte Scolaire Vélizien Non Vélizien Travail sur Vélizy

ELEVE (1 fiche par élève)

NOM : Prénom :
 Date de naissance :
 Nom des parents si différent.....
 Adresse :
 CP : Ville :
 Téléphone Domicile : Portable élève :
 Portable mère : Portable père :
 E-mail (du responsable si l'adhérent est mineur) :@.....
Attention ! la communication se fera essentiellement par mail

Personne(s) à contacter en cas d'urgence (autre que les parents) :

- 1 Tel :
 2 Tel :

PIECES A FOURNIR

ATTENTION! L'inscription ne sera prise en compte qu'après remise du **dossier COMPLET** au secrétariat de l'Ecole de Musique et de Danse (hors certificat médical exigible pour le premier cours en septembre selon l'article 6 de la loi n°89-468 du 10 juillet 1989 relative à l'enseignement de la danse)

- 30€ droits d'inscription (non remboursables) en chèque à l'ordre de l'Ecole de Musique et de Danse
 Le règlement de la cotisation (encaissement fin octobre)
 3 timbres au tarif en vigueur
 Pour les Véliziens, photocopie du justificatif de domicile (loyer-EDF-Tél...)
 Attestation d'emploi sur Vélizy (seul le salarié bénéficie du tarif Vélizien)
 Certificat de scolarité pour les plus de 18 ans
 Uniquement pour la danse : Certificat médical datant de moins de 3 mois **obligatoire dès le 1^{er} cours**
 Je souhaite recevoir une facture pour mon CE. Mention spécifique :

COURS DE L'ELEVE

Activités	Professeurs	Niveaux / Temps	Tarifs



RÈGLEMENT

Toute année commencée est due entièrement sauf en cas de force majeure justifiée (déménagement et maladie). Article 4.2 – chapitre 4 du Règlement Intérieur.

Adhésion : (30€ par élève)

.....€ chèque n°.....Banque.....
ou espèces

Cotisation (3 moyens de paiement) :

- **Comptant** : montant :€ Espèces
ou Chèque n°..... Banque :.....

- **En 3 fois sans frais** par chèques (octobre – novembre – décembre)

Banque.....

Octobre	Novembre	Décembre
n° du chèque :	n° du chèque :	n° du chèque :
montant :	montant :	montant :

- **En 6 fois** par Prélèvement bancaires d'octobre à mars avec **1,50 € de frais.**

remplir le mandat de prélèvement ci-joint et fournir un R.I.B. au format SEPA

L'Ecole de Musique et de Danse vous informe que pour des opérations de communication et de diffusion relatives à l'école, l'image de l'élève pourra être utilisée.

Merci de signaler à l'Association de l'Ecole de Musique et de Danse de Vélizy tout souci de santé concernant l'élève (diabète, allergie, épilepsie, asthme...)

« Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur »

Fait à Vélizy-Villacoublay, le

Signature Du responsable légal ou de l'élève majeur :